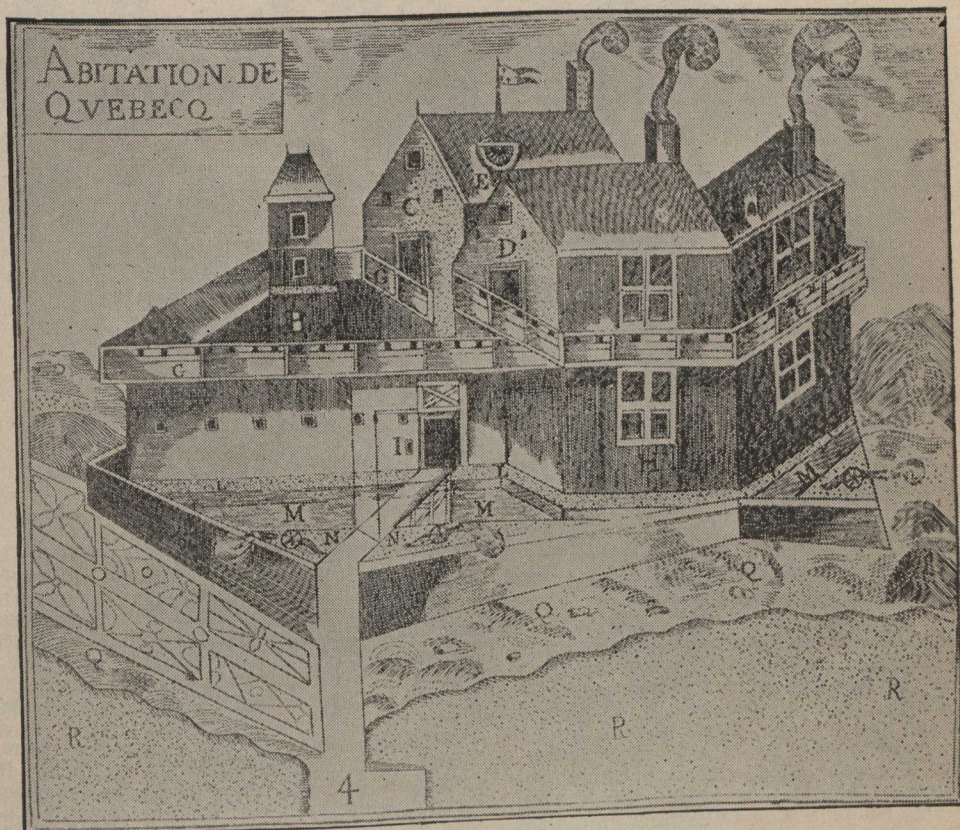


TROIS JUILLET 1608.—“Trouvant un lieu, le plus étroit de la rivière, que les habitants appellent Québec, j’y fis bâtir et édifier une habitation et défricher des terres et faire quelques jardinages... Ce lieu est le commencement du beau et bon pays de la grande rivière.”—*Paroles de Champlain.*



Voici la légende attachée au plan de l'ABITATION DE QUEBECQ :

- | | |
|--|--|
| (a) Le magasin. | (l) Promenoir autour de l'habitation contenant dix pieds de large jusque sur le bord du fossé. |
| (b) Colombier. | (m) Fossés tout autour de l'habitation. |
| (c) Corps de logis où sont nos armes et pour loger les ouvriers. | (n) Plateformes en façon de tenailles pour mettre le canon. |
| (d) Autre corps de logis pour les ouvriers. | (o) Jardin du sieur de Champlain. |
| (e) Cadran. | (p) La cuisine. |
| (f) Autre corps de logis où est la forge, et artisans logés. | (q) Place devant l'habitation sur le bord de la rivière. |
| (g) Galeries tout autour des logements. | (r) La grande rivière du Saint-Laurent. |
| (h) Logis du sieur de Champlain. | |
| (i) La porte de l'habitation où il y a un pont-levis. | |